



Comité technique du 3 octobre 2019 – déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Ce comité technique intervient après un mois de mobilisations des agents contre la déconcentration de proximité. Avec une grève le 16 septembre ayant atteint des niveaux inégalés depuis le conflit social de 2000 (grève dans les ex-directions générales des impôts et de la comptabilité publique).

La DGFIP a déjà subi plus de 40 000 suppressions d'emplois depuis 2002. Sans compter les milliers de fermetures de trésoreries qui, au nombre de 4000 à la fin des années 90, sont actuellement à peine plus de 2000. Le gouvernement prépare un plan de vaste restructuration du réseau territorial. Les trésoreries n'existeraient plus sous leur forme actuelle, le nombre de services assurant l'accueil chuterait, des services seraient transférés, tout cela sur fond de nouvelles vagues de suppressions d'emplois (5 800 sur le ministère de l'action et des comptes publics dont 4 900 à la DGFIP dans les trois prochaines années).

Le fort taux de participation des agents de la DISI démontre que **l'ensemble des agents de la DGFIP savent qu'ils seront impactés par cette restructuration d'abord les CID/SIL puis les services développement et d'exploitation avec la réduction des applications à développer et à exploiter.**

Par ailleurs, la DISI Centre Ouest est impactée par la **fermeture des ADO**. Ce CT sera l'occasion de faire un point de situation sur le service d'Orléans. La CGT rappelle son opposition à la casse des services de l'informatique et l'importance d'un bon accompagnement des collègues dans leur démarche de changement de métier.

Le taux de grève à l'ESI de Nantes le 16 septembre répond à un malaise des collègues suite à l'évolution des missions de l'ESI.

Si la CGT se félicite du **renforcement du service MEDOC WEB**, revendication qu'elle a portée depuis deux ans, elle dénonce le jeu des chaises musicales fait entre ESI qui impacte le service PAMF et CQMF et inquiète fortement les collègues.

Cette réorganisation s'est accompagnée de réaménagements de bureaux mal gérés (annonce faite pendant les vacances, collègues absents lors du déménagement, taille des bureaux réduite).

De plus, **la CGT s'interroge sur les impacts de cette évolution sur les mutations nationales.** Il est en effet étrange de voir des affectations de contrôleurs stagiaires à Bordeaux alors que cette résidence est demandée par les collègues en poste dans d'autres ESI.

Enfin, cette évolution des missions doit s'accompagner d'un suivi personnalisé, de formation et d'une liberté de choix pour les collègues concernés.

Le comité technique fera aussi un point sur le télétravail. Si ce mode d'organisation n'est pas celui plébiscité par la CGT, elle le défend dans l'intérêt des collègues. Aussi, la CGT rappelle sa demande d'élargissement des services éligibles au télétravail telles les missions d'exploitation, et au développement du travail à distance pour répondre aux demandes des collègues, dans un contexte où de nombreux collègues vivent de plus en plus loin de leur lieu de travail, et où les enjeux environnementaux devraient conduire à réduire les déplacements sur les routes.

La CGT appelle les collègues à rester mobilisé·e·s pour sauver nos missions et offrir un autre avenir à notre travail.